

Assemblée Générale 2006

A.G. du 12 février 2006

Les adhérents de l'AAPPMA « Le Pêcheur de Marne la Vallée » ont tenu leur 28ème Assemblée Générale le dimanche 12 février 2006 au LRC Jean Zay à TORCY.

Etaiet présents : les Membres du Bureau

M. Christian LEJEUNE, Président
M. Roger CLEMENT, Président Honoraire
M. Jean ZIZA, Trésorier
Mme Monika ROLLING, Secrétaire
Mme Sergine CLEMENT, Secrétaire Adjointe
Mme Pascale SABOTIER, Secrétaire Adjointe (Bussy St Georges)
M. Yannick TROCHON, Secrétaire Adjointe (Bailly Romainvilliers)
M. William THERIN, Garde-pêche
M. Christophe AUGER, Responsable concours
M. David CHALVET, Responsable concours
M. Patrick CHARLEUX

Invité :

MM. Les Présidents des AAPPMA de Chelles, Vaires

Excusés :

M. CHAPRON, Maire de Torcy,
M. de BELENET, Maire de Bailly Romainvilliers
M. Alain GUILLOZ, Garde-pêche

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée, avec plus particulièrement une pensée pour notre ami Patrick DARCHAMBEAU, Trésorier de l'association.

Le Président présente le nouveau trésorier de l'association, Jean ZIZA.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2005, lu par Monika ROLLING, Secrétaire, et le compte-rendu financier, lu par Jean ZIZA, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie tous les membres du conseil d'administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2005 et en particulier Jean ZIZA qui a repris la comptabilité « en cours de route », ce qui n'était pas facile. Il remercie également tous nos dépositaires de cartes pour le travail

fourni par chacun tout au long de cette année 2005 et remerciements à AQUAPECHE, DECATHLON, MONDIAL PECHE pour les lots apportés tout au long de nos différentes manifestations.

Empoissonnements de l'année

Cette année, l'Association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé. Cependant, depuis le 1er janvier 2006, un « carpodrome » a été créé sur l'étang du Segrais nord. Les quantités de poissons lâchés sont les suivantes :

229 kgs de brochets 729 kgs de gardons 1000 kgs de truites 416 kgs de carassins
354 kgs de tanches 178 kgs de sandres 1200 kgs de carpes

Initiation à la pêche

Une initiation à la pêche sera dispensée à des jeunes de moins de 16 ans. Comme l'an passé, ce stage aura lieu pendant les vacances de Pâques du 10 au 15 avril 2006. Il se déroulera en deux phases : une formation théorique et une formation pratique qui se terminera par un concours de pêche au coup dans l'étang de Ste Colombe à Bussy St Georges.

Dates à retenir

- Assemblée générale le 18 mars 2006 à Melun.
- Fête de la Pêche le 3 juin 2006
- **Concours**

25.03.2006	Pêche à la truite	Champs sur Marne (Bailly)
25.03.2006	Pêche à la truite	Magny le Hongre (Lochy)
15.04.2006	Concours carnassiers	Emerainville
06.05.2006	Pêche à l'anglaise	Serris
21.05.2006	Challenge Patrick DARCHAMBEAU	Magny le Hongre
03.06.2006	Fête de la Pêche	Serris
25.06.2006	Concours (section concours)	Torcy
30.07.2006	Marathon pêche	Torcy
27.08.2006	Marathon pêche	Torcy
03.09.2006	Pêche à la truite	Champs sur Marne (Bailly)
03.09.2006	Pêche à la truite	Magny le Hongre (Lochy)
22.10.2006	Concours carnassiers	Emerainville

Le Président annonce la création d'un petit fascicule comportant toutes les dates des concours pour l'année 2006 ainsi que le détail et leur organisation. Ils sont disponibles chez tous les dépositaires de nos cartes de pêche.

Date d'ouverture de la pêche de 2ème catégorie

Truites : du 25 mars au 3 octobre 2006

Brochets : du 1er au 25 janvier et du 15 avril au 31 décembre 2006

Il est rappelé que pour la pêche du carnassier, nous conserverons la même réglementation que celle de la Fédération.

Tarif des cartes de pêche

Permis complète : 61,50 €	Carte vacances : 28 €	Carte des étangs : 13 € (inchangé)
Permis ordinaire : 49,50 €	Carte journalière : 8 €	
Permis - de 16 ans : 24 €	Carte exemptée de taxe : 2 €	

La vente des permis a connu une légère baisse pour les cartes fédérales (- 114), les cartes des étangs (- 41). Une hausse a été constatée pour les cartes exemptées (+ 36), les cartes jeunes (+ 5) et les cartes journalières (+ 52).

Autres

Le Président confirme la participation de l'association, comme chaque année, à la Fête de la Marne, aux forums des associations ainsi qu'au Troc et Puces de Torcy.

L'association remercie tous les intervenants responsables de l'entretien des plans d'eau et des abords du Val Maubué, du Val d'Europe et du Val de Bussy.

La création d'une initiation à la pêche pour adultes est toujours envisagée. Cependant, elle est toujours subordonnée à l'obtention pour l'association d'un local adéquat et permanent.

Local pêche

Le SAN avait proposé un terrain, mais après étude, il s'est avéré qu'il était inconstructible en raison du passage de câbles et d'évacuations. Aujourd'hui, un nouvel emplacement a été retenu par la Mairie de Torcy et le SAN. Ce terrain est situé aux abords de l'étang du Segrais et notre architecte va établir une nouvelle étude.

Le Président remercie M. Christian CHAPRON, Maire de Torcy, de l'aide qu'il apporte dans la réalisation de ce projet.

Autres informations

Le Président rappelle que l'année 2005 a été une réussite pour la participation à nos concours avec des records de prises puisqu'au marathon pêche du mois de juillet, il a été sorti de l'eau 786 kgs de poissons.

Le Président a le plaisir de fait part à tous les pêcheurs de l'attribution en gestion piscicole de l'étang de **l'Île Mystérieuse** situé à Bussy St Georges entre l'autoroute et le RER. L'étang de la **Haute Maison** à Champs sur Marne devrait nous être confié en gestion dans le courant de l'année.

Ces étangs seront présentés, le moment venu, dans notre site Internet avec toutes leurs caractéristiques.

Le Président donne la parole aux pêcheurs qui souhaitent poser des questions.

- Question : pourquoi la pêche à la mouche n'est-elle pas plus pratiquée sur nos étangs ?
Réponse : l'association ne peut organiser de concours à la mouche, car les pêcheurs ne sont pas assez nombreux. Il suggère à ce pêcheur de créer un comité ou une amicale avec d'autres pêcheurs à la mouche.
- Question : les modèles réduits sont-ils autorisés sur les étangs ?
Réponse : non, ils ne sont pas autorisés sur les plans d'eau.

Le Président remercie l'ensemble des participants en leur souhaitant une bonne année de pêche et les convie au tirage de la tombola et au verre de l'amitié.

La prochaine assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2006.

Tirage de la tombola

La séance a été levée à 12h00.